

Syndicat National des Journalistes

Agences Audios (SAM) radios locales ou régionales

Augmentation au 1er novembre 2006 0,80%

Valeur du point 14,147198 €

Fonctions	Coef.	Salaires
Rédacteur en chef	235	3 324,59 €
Rédacteur en chef adjoint	195	2 758,70 €
Chef des informations	180	2 546,50 €
Chef de service	165	2 334,29 €
Sous-chef de service	150	2 122,08 €
Rédacteur reporter présentateur 4e échelon	140	1 980,61 €
Rédacteur reporter présentateur 3e échelon	130	1 839,14 €
Rédacteur reporter présentateur 2e échelon	120	1 697,66 €
Rédacteur reporter présentateur 1er échelon	115	1 626,93 €
Rédacteurs stagiaires		
Stagiaire du 19e au 24e mois	110	1 556,19 €
Stagiaire du 13e au 18e mois	105	1 485,46 €
Stagiaire du 4e au 12e mois	100	1 414,72 €
Stagiaire du 1er au 3e mois	95	1 343,98 €

Prime de langue +10 %

Plan minimum de carrière:

le passage au 2e échelon des rédacteurs et reporters photo 1er échelon doit intervenir au plus tard 24 mois après la titularisation (stage accompli).